



PROTOCOLE COVID-19

Rappel aux familles

ÉCOLE
**SAINT-JOSEPH
DU PILIER
ROUGE**

Estran 
L'ESPRIT
GROUPE

1

Que faire si votre enfant a des symptômes de la maladie Covid-19, ou tout autre symptôme ?

1. **Garder votre enfant à domicile**, en isolement jusqu'à disparition des symptômes.
2. **Prévenir la direction** de l'absence.
3. **Avant le retour en classe**, faire parvenir à la direction :
 - l'attestation sur l'honneur indiquant que l'enfant ne présente plus les symptômes de la Covid-19, que le médecin qui a été consulté n'a pas diagnostiqué une suspicion de la Covid-19 et n'a pas prescrit de test ou que le résultat du test RT-PCR ou antigénique nasopharyngé réalisé est négatif.

Quels sont les signes ?



Fièvre



Toux



Fatigue



Courbatures



Maux de tête



Perte de goût
& de l'odorat



Maux de gorge



Diarrhées



Nota Bene

Si votre enfant commence à être malade à l'école, il sera isolé du groupe, l'établissement vous demandera de venir le récupérer rapidement, vous suivrez les mêmes consignes énoncées ci-dessus.

2

Que faire si votre enfant est un cas positif de la maladie Covid-19 ?

- **aviser sans délai la direction de l'école du test positif** de votre enfant afin que soient mises en oeuvre au plus vite les directives sanitaires ministérielles (fermeture de la classe pour 7 jours et recherche des cas contact).
- **l'élève (symptomatique ou non) doit s'isoler.** Isolement de **10 jours au moins**, durée pouvant être prolongée en cas de persistance des symptômes.
- retour en classe après guérison complète, pas de test à faire.



3

Que faire si votre enfant est considéré cas contact à risque ?

—> ayant eu un contact direct avec un cas confirmé Covid positif, sans masque.

- fermeture de la classe de l'enfant positif pour 7 jours
- garder votre enfant à domicile **en isolement pendant 7 jours**⁽¹⁾
- 1^{er} test à faire au plus vite (antigénique ou PCR)⁽²⁾
- éviter les contacts avec d'autres personnes
- les élèves considérés contact à risque ne reviennent pas dans l'établissement jusqu'au résultat négatif d'un 2^{ème} **test RT-PCR réalisé au 7^{ème} jour après le dernier contact avec le cas confirmé positif**⁽³⁾

Si le test est positif, reprendre à l'étape 2.



- (1) Si le cas positif vit dans la famille, l'isolement des cas contact sera de 17 jours.
- (2) Test RT-PCR ou antigénique obligatoire en élémentaire et fortement recommandé en maternelle.
- (3) 2^{ème} test au 17^{ème} jour si cas positif intrafamilial.





RETOUR EN CLASSE : après symptômes évoquant la Covid-19 ou après isolement

Avant le retour en classe, les parents feront parvenir à la direction l'attestation sur l'honneur comme quoi l'enfant ne présente plus de symptômes et comme quoi le dernier test de leur enfant est négatif (sauf pour les enfants qui ont contracté la Covid-19, pas de test à l'issue de la maladie).



Le non-respect de ces consignes peut nuire gravement à autrui.

Nous encourageons chacun à poursuivre en respectant les gestes barrières, au sein de l'établissement et en dehors de l'établissement.

Merci pour votre engagement.





Ce protocole pourra être ajusté
en fonction de l'évolution
du contexte de pandémie
et des consignes sanitaires
Ministérielles.

ÉCOLE
**SAINT-JOSEPH
DU PILIER
ROUGE**

Estran L'ESPER GROUP

École

ST-JOSEPH DU PILIER-ROUGE



02 98 02 93 16



eco29.st-joseph.brest@
enseignement-catholique.bzh

Directrice : Haude Grall